

30/01/2018

RAPPORT
sur le
DÉBAT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE 2018

PRÉAMBULE

Les différents points abordés dans ce rapport sont présentés dans l'objectif de se conformer à la lettre et l'esprit des nouvelles obligations d'informations du rapport d'orientation budgétaire imposées depuis 2016 par la loi NOTRe. Il est en effet prévu que ce dernier comporte les informations suivantes :

- ➔ Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement,
- ➔ La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement,
- ➔ La présentation de l'état des emprunts
- ➔ Des informations liées aux personnels communales et l'évolution prévisionnelle de la structure des effectifs

SOMMAIRE

I - LE CONTEXTE NATIONAL

A - Situation économique internationale et nationale

B - Contexte financier : Projet de loi de finances 2018

II - LE CONTEXTE LOCAL

A - Perspectives de la Région Auvergne Rhône-Alpes

B - Régime des aides du Département

III - LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES de VAL D'OINGT

A - Rétrospectives 2017

1 - *Investissements*

2 - *Fonctionnement*

B - Les orientations budgétaires 2018

1 - *Budget fonctionnement*

2 - *Budget investissement*

3 - *Endettement*

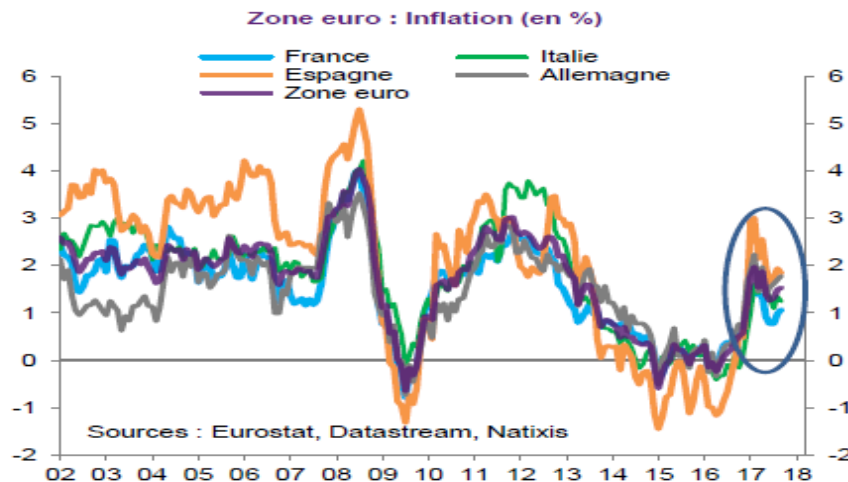
I - LE CONTEXTE NATIONAL et INTERNATIONAL

A - Situation économique

Zone Euro : La reprise se consolide

La croissance en zone euro se consolide. Elle accélère depuis fin 2016, dépassant au 2^{ème} trimestre 2017 son niveau moyen observé entre 1995 et 2008. Désormais les 19 pays de la zone euro profitent de l'amélioration conjoncturelle, affichant tous une croissance positive comprise entre 0,3% et 1,5%. Parmi les 4 grands pays de la zone euro, l'Espagne (0,09%) et l'Allemagne (+0,6%) demeurent en tête tandis que la France (+0,5%) et l'Italie (0,3%) affichent une croissance plus modérée mais néanmoins régulière depuis 3 trimestres.

La crise catalane comme le Brexit rappellent à quel point les risques politiques ne sauraient être négligés. À l'inverse les principales économies émergentes et notamment la Chine semblent évoluer plus favorablement, réduisant d'autant l'incertitude qu'elles pourraient générer sur l'environnement international

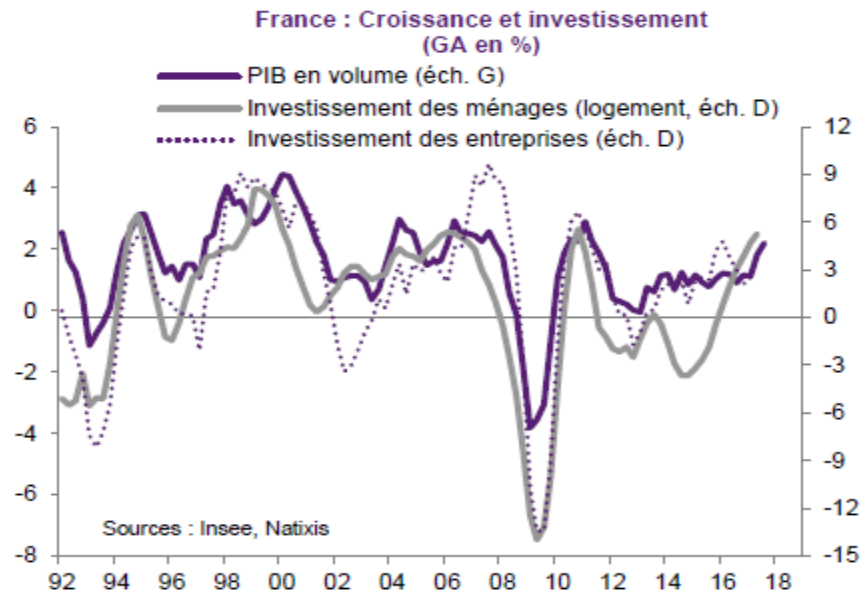


En France :

Une croissance encourageante :

Au 3^{ème} trimestre 2017, la croissance a maintenu son rythme modéré de + 0,5%, s'inscrivant dans le prolongement des 3 trimestres précédents, la croissance oscillant entre 0,5% et 0,6% depuis fin 2016. Cette dynamique est principalement le fait de la consommation privée, moteur traditionnel de la croissance française. En revanche, les investissements ont continué de décélérer pour le second trimestre consécutif en raison du ralentissement des investissements des ménages comme de celui des entreprises et des collectivités.

Au regard de la bonne tenue des indicateurs avancés, la progression du PIB devrait excéder en 2017 la croissance potentielle et afficher une nette accélération par rapport à 2016 en atteignant +1,8% en moyenne pour 2017 et 2018.



Un retour progressif de l'inflation et le maintien de bonnes conditions de crédits :

A l'instar de la zone euro, la croissance française continue de bénéficier de certains facteurs favorables malgré le retour de l'inflation. Elle devrait atteindre 1% (un niveau bien supérieur à 2016 : +0,2%) mais cela demeure modéré et ne pèse que faiblement sur le pouvoir d'achat. Quant aux conditions de crédits, malgré une légère progression des taux d'intérêt et un resserrement des conditions d'octroi, elles se maintiennent à un niveau favorable pour les ménages et les entreprises.

Selon les dernières statistiques disponibles, le redressement des finances publiques 2016 a pu être effectué à hauteur de 3,4% du PIB grâce à une croissance contenue des dépenses publiques. Le nouveau gouvernement réaffirme la volonté de respecter les engagements européens en matière de finances publiques en abaissant le déficit public en dessous du seuil de 3% du PIB

B - Contexte financier : Projet de loi de finances 2018

Le projet de loi de finances, définitivement adopté par le parlement fin décembre 2017, présente plusieurs mesures phares impactant les collectivités telles que :

Suppression
progressive
de la taxe
d'habitation
pour 80%
des ménages

- Dégrèvement progressif entre 2018 et 2020
- Le Président E. Macron prévoit une compensation à l'Euro près pour les collectivités

LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

MAINTIEN DU MONTANT DE LA DGF POUR 2018.

POUR RAPPEL

Pendant 3 ans, les communes nouvelles de moins de 10000 habitants bénéficieront :

- d'une garantie de non-baisse de la DGF
- D'une garantie de non-baisse des dotations de péréquation
- D'une majoration de 5% de la DGF pour les communes nouvelles entre 1000 et 10000 habitants

LES AUTRES DOTATIONS :
issues de la Péréquation sont maintenues pour 2018



*** COMPOSITION DE LA DSIL :**

- la première part doté de 615 millions d'euros pour financer les projets de rénovation thermique, transition énergétique et énergies renouvelables, de mise au norme des équipements publics, de mobilité, de logement, de développement numérique, de rénovation des bâtiments scolaires (nouveau 2018), de construction d'équipements liés à la croissance démographique. Cette part finance également les projets liés au développement des territoires ruraux dans le cadre des contrats de ruralité.
- la deuxième part, dotée de 50 millions d'euros, pour subventionner, principalement en investissement, les communes et EPCI qui s'engagent à maîtriser leurs dépenses de fonctionnement par un projet de modernisation dans le cadre d'un contrat de maîtrise de la dépense signé avec le préfet. Ce contrat mentionne l'objectif de dépenses de fonctionnement à atteindre, la date où cet objectif sera atteint ainsi que les modalités de suivi.

Prélèvements opérés sur les recettes de l'Etat en faveur des collectivités territoriales :

	PLF 2018 (en milliers €)	LF 2017 (en milliers €)	Evolution LF 2017 / PLF 2018
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	27 050 322	30 860 013	-12,3%
Dotation spéciale pour le logement des instituteurs (DSI)	12 728	15 110	-15,8%
Dotation de compensation des pertes de bases de contribution économique territoriale et de redevance des mines des communes et de leur groupement	73 500	73 696	-0,3%
Compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale	2 018 572	2 053 485	-1,7%
Dotation élu local (DEL)	65 006	65 006	0,0%
Collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse	40 976	40 976	0,0%
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (FMDI)	500 000	500 000	0,0%
Dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC)	326 317	326 317	0,0%
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	661 186	661 186	0,0%
Dotation globale de construction et d'équipement scolaire (DGES)	2 686	2 686	0,0%
Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	529 683	536 450	-1,3%
Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle (DUCSTP)	41 775	50 867	-17,9%
Dotation de compensation de la réforme de la taxe sur les logements vacants	4 000	4 000	0,0%
Dotation de compensation départementalisation de Mayotte	99 000	83 000	19,3%
Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	5 612 000	5 524 448	1,6%
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	2 858 517	3 099 453	-7,8%
Dotation de garantie des reversements des fonds départementaux de taxe professionnelle	323 508	389 325	-16,9%
Fonds de compensation des nuisances aéroportuaires	6 822	6 822	0,0%
Compensation des pertes de recettes liées au relèvement du seuil d'assujettissement des entreprises au versement de transport	82 000	81 500	0,6%
Prélèvements sur les recettes de l'Etat au profit de la collectivité territoriale de Guyane	18 000	0	-
TOTAL	40 326 598	44 374 340	-9,1%

Source : PLF 2018

II – LE CONTEXTE LOCAL

A - LA REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La région Auvergne Rhône-Alpes propose des aides financières aux collectivités dans le cadre d'Appels à Projets très précis.



APPELS à PROJET « Villages Remarquables » pour les villages déjà référencés « Plus beaux villages de France »

Cet appel à projet concerne 39 communes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le dispositif vise à financer des opérations d'investissement notamment l'aménagement, la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager, l'embellissement des espaces publics inscrits dans une démarche d'excellence patrimoniale et touristique labellisée, s'appuyant sur une marque nationale et un niveau de qualité que sont les « Plus Beaux Villages de France »

Maximum d'intervention régionale : 50% du budget prévisionnel HT avec une aide minimale de 10000 € et maximale de 200000 €.

B - LE REGIME DES AIDES DU DEPARTEMENT

Avant la fusion, les communes historiques du Bois d'Oingt, Oingt et St Laurent d'Oingt avaient respectivement mis en place un contrat triennal avec le Département.

Ces contrats étaient programmés sur 3 ans au titre de 2015/2016 et 2017. À ce jour, pour des raisons de contraintes techniques et financières, ces 3 contrats ne sont pas entièrement consommés. Un état détaillé vous est présenté ci-dessous :

CONTRATS PLURIANNUELS 2015-2017 issus du DEPARTEMENT											
COMMUNE	OPÉRATION	Coût estimé HT	Dépense subventionnable			TAUX	Plafond maximum de la subvention			Autres subventions accordés	COMMENTAIRES
			2015	2016	2017		2015	2016	2017		
			BOIS D'OINGT	Réaménagement du CLOS PICHAT	772836		222660	222660	222660		
OINGT	Mise en accessibilité divers biens	106125	106125			35%	37144				Opération terminée
	Réaménagement Salle des fêtes	103689		103689		35%		36291			Opération terminée
	Réfection stade foot	132354		38000	94354	15%		5700	14153		Demande en cours solde sur 2018
	Création City Stade	79500			79500	35%			27825		non commencée
ST LAURENT D'OINGT	Restauration salle des fêtes	143211	143211			40%	57284				Opération terminée
	Restauration de la Chapelle	220000		110000		40%		44000		Région : 21000	En cours de réalisation
	Réhabilitation Bât communaux et accessibilité	132000			80925	40%			32370	DETR : 46353,5	Demande en cours solde sur 2018

La nouvelle politique de partenariat territorial du Département ne permet plus la mise en place de contrats triennaux et chaque collectivité peut dorénavant faire une demande de soutien financier sous la forme d'un appel à projet annualisé.

Il s'agit d'un engagement réciproque clairement défini :

- ➔ Un versement immédiat pour l'attributaire
- ➔ Le projet doit être abouti pour que le délai de réalisation soit respecté (N+2)
- ➔ Respect des termes de la convention
À défaut, remboursement, à terme, de tout ou partie de la subvention allouée

Les projets présentant un caractère prioritaire porteront sur :

- Requalification des centre-bourgs et centres-villes
- Sécurité
- Cadre de vie et environnement
- Accessibilité des équipements publics aux personnes à mobilité réduite
- Voirie et voies forestières
- Equipements sportifs et culturels
- Développement local



Les propositions d'appels à projets seront étudiées UNIQUEMENT si les travaux prévus dans le cadre des contrats triennaux sont réputés achevés !!! En d'autres termes, tant que les contrats triennaux courent, aucun appel à projet ne peut être présenté.

III - ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018 de VAL D'OINGT

A - RÉTROSPECTIVES 2017 : (sous réserve de validation par la DGFIP)

1 - Section Investissement - OPÉRATIONS CONSOMMÉES

Opérations	Désignation	Prévisions	Réalisé
115	SLO/AQUISITION MATERIEL DIVERS	1 822,76	845,89
129	SLO/PLU	24 520,00	3 697,95
130	BDO/ACQ. IMMEUBLES TERRAINS	13 700,00	13 673,16
168	SLO/RESTAURATION SALLE DES FETES	2 010,00	2 010,00
172	SLO/REHABILITATION BATIMENTS COMMUNAUX	132 000,00	108 697,28
173	SLO/AMENDES POLICE 2016	3 200,00	3 191,68
300	BDO/PARKING ET SALLE HORS SAC	222 000,00	198 479,72
301	BDO/ACCESSIBILITE HANDICAPES	42 340,00	17 418,12
312	BDO/COFFRE	5 000,00	4 750,80
321	BDO/MAIRIE	40 855,00	35 497,62
324	BDO/REFECTION PUITTS COMMUNAUX	1 591,00	468,00
334	BDO/REAMENAGEMENT ECOLE MATERNELLE	19 500,00	4 450,52
362	BDO/MATERIEL INFORMATIQUE MAIRIE	6 793,00	4 842,80
363	BDO/PARC CLOS PICHAT	58 462,00	11 608,64
366	BDO/EGLISE TOIT ET SACRISTIE	24 500,00	7 544,40
367	BDO/MAISON PICHAT	98 426,78	17 111,89
374	BDO/ANCIENNE EGLISE	14 000,00	9 793,64
378	BDO/CANTINE	7 730,00	7 603,20
380	BDO/SALLE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES	7 000,00	836,62
381	BDO/EXTINCTEURS BATIMENTS COMMUNAUX	5 000,00	4 203,83
384	BDO/BATIMENT GENDARMERIE	3 000,00	870,00
389	BDO/BROYEUR A VEGETAUX	9 600,00	9 600,00
390	BDO/TRANSFORMATION POS EN PLU	34 145,00	34 104,60
400	SLO-VOIRIE Lotissement LES VIGNES	46 355,00	0,00
401	BDO/CIMETIERE	6 500,00	0,00
402	BDO/MAISON GONNET	8 000,00	0,00
403	BDO/ECOLE PRIMAIRE	10 000,00	4 188,00
404	BDO/MEDIATHEQUE	1 900,00	1 792,25
407	BDO/ETANG DU NIZY	112 000,00	105 856,40
418	OINGT/CHAUDIERE SALLE DES FETES	15 500,00	12 195,02
419	OINGT/ANCIENNE ECOLE	8 000,00	0,00
420	SLO/ELECTRICITE ECOLE MATERNELLE	3 500,00	0,00
421	OINGT/ANCIENNE MAIRIE PRESBYTERE	14 450,00	6 786,86
422	OIN/REAMENAGEMENT STADE DE FOOT	106 000,00	105 270,00
423	OINGT/ECOLE NUMERIQUE	3 600,00	0,00
424	BDO/COUR DE LA CANTINE	55 000,00	41 877,60
425	BDO/ANCIENNE PERCEPTION	3 500,00	3 088,00
426	SLO/AMENAGEMENT TERRAIN FUTURE CASERNE	30 000,00	0,00
427	DENOMINATION NUMEROTATION RUE VALD'OINGT	8 000,00	0,00
428	OINGT/ECLAIRAGE STADE FOOT OINGT	26 000,00	25 679,88
429	VDO/LOGICIEL DE VERBALISATION	4 300,00	0,00
430	BDO/ETUDE HYDRAULIQUE	5 400,00	5 400,00

1 - Section Investissement - RECETTES par OPERATION

<i>Opérations</i>	<i>Désignation</i>	<i>Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>
116	OINGT/CONSTRUCTION SALLE DES FETES		Reliquat /versement demandé sur 2016	36 291,00	36 291,00
168	SLO/RESTAURATION SALLE DES FETES		Reliquat /versement demandé sur 2016	5 000,00	5 000,00
172	SLO/REHABILITATION BATIMENTS COMMUNAUX		demande versement demandée fin 2017	90 000,00	0,00
300	BDO/PARKING ET SALLE HORS SAC			64 541,00	52 428,00
363	BDO/PARC CLOS PICHAT			5 000,00	0,00
367	BDO/MAISON PICHAT		Contrat triennal 1ère tranche	111 330,00	0,00
400	SLO-VOIRIE Lotissement LES VIGNES		convention de mandat avec la CCBPD	46 355,00	0,00
407	BDO/ETANG DU NIZY			12 000,00	0,00
409	BDO/MATERIEL ZERO PESTICIDE			8 000,00	4 687,00
411	SLO/LA CHAPELLE de MONT JOLI			44 000,00	0,00
415	OINGT/WC PUBLICS			30 000,00	30 000,00
417	VAL D'OINGT - SECURITE DIVERS CARREFOURS			0,00	11 000,00
422	OINGT/REAMENAGEMENT STADE DE FOOT			29 952,00	0,00
88	OINGT/ACCOMPAGNEMENT DE VOIRIE			0,00	7 474,09

2 - Section Fonctionnement - DEPENSES par CHAPITRE

Situation comptable - Val d'Oingt-Budget communal - 2017			
par CHAPITRES			
(Dépense - Section Fonctionnement)			
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalisé</i>
011	Charges à caractère général	998 743,00	992 179,33
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 203 200,00	1 203 154,36
014	Atténuations de produits	275 000,00	274 657,00
65	Autres charges de gestion courante	408 585,40	406 495,11
66	Charges financières	157 095,00	149 843,20
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	933,33
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 966,16	121 273,92
			3 148 536,25

2 - Section Fonctionnement - RECETTES par CHAPITRE

Situation comptable - Val d'Oingt-Budget communal - 2017			
par CHAPITRES			
(Recette - Section Fonctionnement)			
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalisé</i>
013	Atténuations de charges	20 000,00	7 988,26
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	474 600,00	440 427,49
73	Impôts et taxes	1 191 421,00	1 217 398,34
74	Dotations, subventions et participations	1 086 098,00	1 156 218,58
75	Autres produits de gestion courante	492 000,00	464 722,65
77	Produits exceptionnels	0,00	29 096,46
002	Excédent de fonctionnement reporté	300 000,00	300 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	113 267,76
			3 729 119,54

Etat des emprunts - situation au 31/12/2017





	Objet de l'emprunt Organisme prêteur	Année déb. Durée	Taux Différé	Capital initial Total Intérêts	situation au 01/12/2017		Total Échéance 2017	Capital restant dû au 31 dec 2017
					Capital restant Intérêts restant	Amortissement Intérêts		
BDO 501H540301	AMENAGEMENT DE LA PLACE CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	1999 30	5,77 0	304 898,03 316 873,13	165 414,14 62 586,52	10 572,88 10 154,45	0,00 20 727,33	154 841,26
ON 0159647/001	O/contrat 000302005447601042016 client 005 CREDIT LOCAL DE FRANCE	2003 15	2,22 0	30 489,80 5 598,79	2269,36 0,00	2 269,36 52,39	0,00 2 321,75	0
ON 0159647/002	O/contrat 000302005447601072016 client 005 CREDIT LOCAL DE FRANCE	2003 15	3,85 0	38 112,25 12 675,63	3259,45 0,00	3 259,45 125,73	0,00 3 385,18	0
BDO 1038213	PLAI ACQ. AMELIORATION LOGT CAISSIER GENERAL CDC	2005 35	2,95 0	66 420,00 40 130,39	49 523,90 18 499,02	1 584,26 1 507,69	0,00 3 091,95	47 939,64
BDO 1038212	PLUS ACQ AMELIORATION LOGT. CAISSIER GENERAL CDC	2005 35	3,45 0	115 680,00 83 974,48	88 292,50 39 150,41	2 655,17 3 137,69	0,00 5 792,86	85 637,33
BDO 1038211	PLUS AC. AMELIORATION LOGT. CAISSIER GENERAL CDC	2005 50	3,45 0	26 410,00 29 149,12	23 403,03 18 383,57	311,23 818,14	0,00 1 129,37	23 091,80
BDO 221273EUR02278	RENEG. PRET THOMAS CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	2004 29	5,10 0	253 927,75 243 817,50	185 919,74 91 643,38	6 871,75 9 702,33	0,00 16 574,08	179 047,99
BDO 219305EUR02254	EXT. VESTIAIRES ET ACQ. DEFLACHE CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	2004 16	1,96 0	250 000,00 50 396,43	59 612,96 1 764,17	20 068,71 1 028,94	0,00 21 097,65	39 544,25
BDO 234385EUR0243	LOCAUX INFORMATIQUES POUR INTEGRAT CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	2006 20	2,46 0	500 000,00 113 166,67	234 766,94 25 378,80	25 398,81 4 572,15	0,00 29 970,96	209 368,13
BDO 1038214	PLAI ACQ. AMELIORATION LOGT. CAISSIER GENERAL CDC	2005 50	2,95 0	15 160,00 13 810,81	13 174,41 8 648,14	195,39 394,41	0,00 589,80	12 979,02
BDO 1038210	PALU REHAB. DE LOGEMENT CAISSIER GENERAL CDC	2005 15	3,45 0	47 275,00 13 851,03	7 586,29 394,81	3 604,47 386,08	0,00 3 990,55	3 981,82
OIN 0238434/001	TRAVAUX D'INVESTISSEMENT école Oingt CREDIT LOCAL DE FRANCE	2007 20	4,02 0	200 000,00 92 031,40	108 468,66 22 945,47	9 845,35 4 756,22	0,00 14 601,57	98 623,31
BDO A0108235000	PRET POUR ACQUISITION-FONCIERE CAISSE EPARGNE CAISSE EPARGNE	2009 15	4,74 0	140 000,00 56 413,00	68 032,96 10 532,24	9 583,84 3 510,36	0,00 13 094,20	58 449,12
BDO 4019758.3281521	PRET REHAB. RESIDENCE CHAPELLE CAISSE EPARGNE CAISSE EPARGNE	2009 20	4,48 0	400 000,00 208 847,29	267 358,73 74 473,87	17 903,36 12 481,76	0,00 30 385,12	249 455,37
OIN 0262036/001	ACHAT TERRAIN ECOLE O/contrat MIN248 CREDIT LOCAL DE FRANCE	2010 30	4,88 0	290 000,00 244 492,00	237 104,63 154 856,17	5 955,09 11 861,31	0,00 17 816,40	231 149,54
BDO 00000661583	ACHAT BALAYEUSE MILLENIUM CA CENTRE EST	2011 7	2,69 0	117 000,00 11 505,10	17876,99 0,00	17 876,99 480,89	0,00 18 357,88	0
BDO 00000821953	EXTENSION SALLE DES FETES CA CENTRE EST	2012 15	3,48 0	269 000,00 78 095,88	176 202,20 32 055,36	16 435,91 6 703,81	0,00 23 139,72	159 766,29
SLOA0110280	ECOLE ST LAURENT D'OINGT CAISSE D EPARGNE	2011 20	3,92 0	700 000,00 256 455,03	438 404,76 122 035,18	33 723,44 18 815,88	0,00 52 539,32	404 681,32
BDO 00001386083	Extension Médiathèque et réhabilitation de l' CA CENTRE EST	2014 20	3,83 0	272 000,00 112 885,06	227 082,65 80 804,33	10 163,01 9 086,51	0,00 19 249,52	216 919,64
OIN 5015057	CONSTRUCTION SALLE ASSOCIATIONS O/ école Oingt - CDC	2014 40	2,25 0	120 000,00 49 163,87	108 000,00 39 960,00	3 000,00 2 220,00	0,00 5 220,00	105 000,00
OIN 1485324	CONSTRUCTION SALLE ASSOCIATIONS O/ école Oingt - CACE	2015 20	3,75 0	119 620,00 51 633,20	106 084,27 39 408,23	4 428,42 4 158,48	0,00 8 586,90	101 655,85
BDO 00001798235	réhabilitation et extension Ecole Maternelle CA CENTRE EST	2015 15	1,66 0	500 000,00 64 360,01	425 050,55 46 501,18	30 352,76 7 371,40	0,00 37 724,16	394 697,79
BDO A0116104	PROGRAMME D'INVESTISSEMENT CAISSE D EPARGNE	2017 20	1,66 0	200 000,00 34 741,80	189 922,91 33 081,80	10 077,09 1 660,00	0,00 11 737,09	179 845,82
VDO A0117618	ACHAT BALAYEUSE CAISSE EPARGNE CAISSE EPARGNE	2018 5	0,39 0	150 000,00 1 464,75	150 000,00 1 464,75	0,00 0,00	0,00 0,00	150 000,00
	SUIVI DU CAPITAL des EMPRUNTS				3 352 812,03	246 136,74		3 106 675,29

B- ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

Le budget 2018 va être marqué par des besoins significatifs de dépenses d'investissement ; ce qui, malgré les co-financements prévisionnels (emprunts à prévoir pour le financement de certaines opérations) va voir le besoin annuel d'emprunt augmenter.

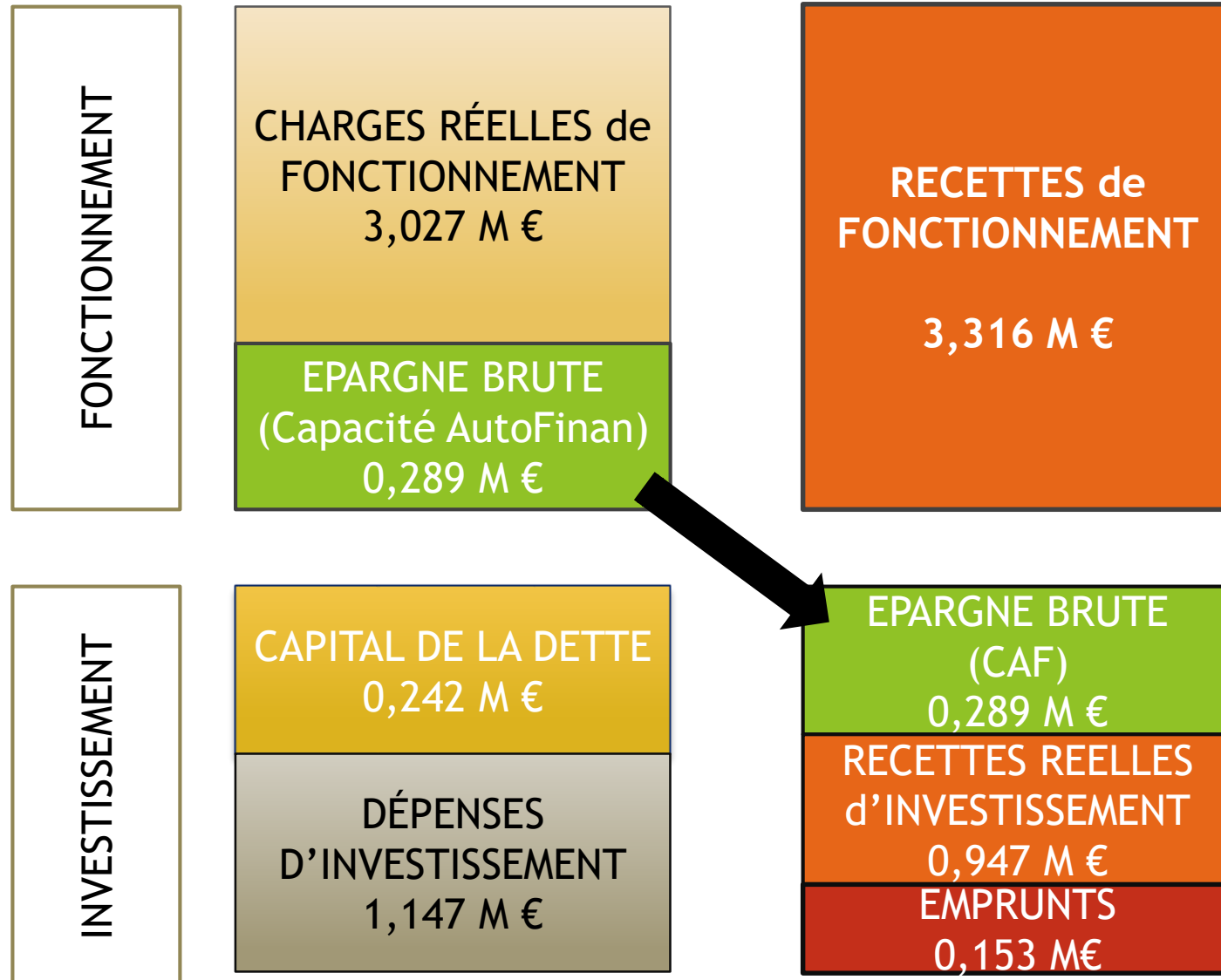
Afin de trouver les montants nécessaires auprès des établissements financiers, Val d'Oingt doit présenter une stratégie financière qui lui permettra le maintien d'une solvabilité acceptable malgré l'effort d'équipement pressenti.

Cette stratégie financière est fondée sur :

-  La prévision de couvrir la montée en charge de l'annuité de la dette
-  La stabilisation des dépenses de fonctionnement pour 2018
-  Des hypothèses d'évolution de recettes de fonctionnement prudentes et réalistes
-  Une capacité de désendettement par la cession d'immeubles financés par emprunts et qui, aujourd'hui, présentent des charges d'entretien ou réparation conséquentes que la Commune de Val d'Oingt peut difficilement assumer compte tenu du faible rapport de ces bâtisses.

REGARD SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2017

Schéma de l'équilibre budgétaire



RATIOS DE SOLVABILITÉ

	VAL D'OINGT 2017	Moyenne des villes de la strate	Seuils d'alerte
Taux d'épargne brut	8,70 %	Entre 8 et 15 %	< 8 %
Taux d'endettement	10,89 % Soit 764 €/hab	Entre 730 et 988 €/hab	-
Capacité de désendettement	10,76 ans	Entre 5 et 10 ans	+ de 15 ans

Ces ratios restent corrects et indiquent une solvabilité vis-à-vis des établissements financiers. Cependant une gestion rigoureuse des investissements et de leurs financement devra être opérée pour ne pas grever la trésorerie de la commune.

LES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES

Au 31/12/2017, VAL D'OINGT comptait 43 agents (dont équivalence temps plein 24,76) en position d'activités dont :

- ➔ 32 fonctionnaires titulaires
- ➔ 11 contractuels (CDD) et 2 contrats d'apprentissage

En 2017, les dépenses de personnel étaient de 1203154 € dont 648500 € au titre de la rémunération brute des agents.

Suite à la création de Val d'Oingt au 01/01/2017, l'organisation des services s'est mis en place progressivement faisant apparaître d'importantes lacunes notamment :

- ➔ en terme de gestion des agents du service technique
- ➔ la nécessité d'embaucher un agent spécialisé en Urbanisme
- ➔ constat de manque de personnel au service administratif lié au passage à la strate des + de 3500 habitants ; ce qui génère une charge de travail supplémentaire conséquente.

Il faut d'ores et déjà noter que courant 2017 :

➡ Avril 2017 : embauche d'un agent en charge de l'urbanisme basé à la mairie déléguée de St Laurent d'Oingt permettant l'instruction des permis de construire, des déclarations préalables, des certificats d'urbanisme, Suivi des PLU...

Notons, qu'avant la fusion, un budget était alloué dans les 3 communes historiques pour la gestion des dossiers d'urbanisme par un prestataire (CCBPD). A ce jour, ce service n'est plus utilisé et le budget initialement prévu à cet effet est donc transféré sur l'embauche d'un agent.

➡ Depuis janvier 2018, un agent responsable des services techniques a été embauché par voie de mutation pour gérer l'organisation du service technique et par conséquent les agents en charge de la voirie, des espaces verts et de l'entretien des bâtiments



Un déséquilibre subsiste au service administratif avec un surcroît de travail généré par la fusion ainsi que par le franchissement de la strate des +3500 habitants (spécialisation des agents, compta d'engagement, mise en place de la note de synthèse, gestion global des services....

Il est à souligner que ce déficit de personnel constaté en 2017 provient principalement d'un déficit antérieur déjà présent sur la commune du Bois d'Oingt et par conséquent, les postes créés en 2017 sont issus d'un rééquilibrage des ressources humaines. Reste donc la question du service administratif, qui pour n'a pas encore bénéficié de ce rééquilibrage.

Globalement, VAL D'OINGT doit anticiper une hausse de sa masse salariale en 2018 du fait des mesures nationales impactant la hausse budgétaire à savoir :

→ Entrée en vigueur du PPCR étalé jusqu'en 2020 (parcours professionnel des carrières et des rémunérations)

→ Débats en cours et à venir sur l'évolution du point d'indice et la prise en charge d'une partie des frais de mutuelles (mesures à venir)

→ Création éventuellement d'un poste administratif

→ Prise en compte dans le budget de l'embauche du responsable technique nouvellement arrivé au 01/01/2018

À RETENIR :

Objectifs à poursuivre sur 2018 :

- ➔ Garantir l'équilibre financier
- ➔ Prévoir un programme d'investissement raisonné
- ➔ Renégociation des taux des emprunts
- ➔ Poursuivre l'organisation des services et anticiper les départs à la retraite à venir dans les 3 années à venir
- ➔ Harmonisation et optimisation de l'ensemble des contrats de maintenance